



COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE - CAMPAGNE 2020-2021

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui vous pouvez soutenir la formation de vos potentiels collaborateurs de demain en versant votre taxe d'apprentissage au lycée Félix-Faure de Beauvais.

En tant que gérant d'une entreprise vous savez combien la formation est primordiale pour accompagner les jeunes vers la réussite dans le monde professionnel.

Nous partageons votre vision, c'est pour cela que l'ensemble des ressources humaines du lycée sont mobilisées. Nos formateurs ont besoin d'outils efficaces pour enseigner les bonnes pratiques à nos étudiants. Ainsi votre contribution financière obligatoire, que vous pouvez choisir simplement d'orienter vers le lycée Félix-Faure, permettra d'investir dans des logiciels métiers et des matériels professionnels adaptés aux pratiques actuelles et de demain.

Il est important que nous soyons partenaires des acteurs économiques locaux. Pour cela, votre contribution peut nous aider à construire le parcours de nos élèves qui seront les talents de demain !

VOUS POUVEZ NOUS SOUTENIR !

La plaquette annexée à ce courrier vous explique en détail ce que la taxe d'apprentissage sert à financer et comment vous pouvez nous la verser.

Si vous choisissez de nous aider, vous trouverez ci-joint un bordereau pré rempli avec l'adresse du lycée et le code de l'établissement.

Si vous souhaitez d'autres informations, vous pouvez contacter Christophe DEBEAUME, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques.

Je vous remercie par avance de votre implication dans cette démarche et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Proviseur
Olivier CATOIRE

POUR UNE AIDE, UN RENSEIGNEMENT :

Christophe DEBEAUME

Directeur Délégué aux Formations
Technologiques et Professionnelles

christophe.debeaume@ac-amiens.fr - 03 44 15 62 07

www.faure.lyc.ac-amiens.fr

Lycée Félix-Faure

31, boulevard de l'Assaut - 60000 Beauvais
Tél : 03 44 48 64 64 - Télécopie : 03 44 48 20 90

Email : ce.0600001a@ac-amiens.fr